



ELEVAGE MAS ALGO

Chevaux Aztèques

Contact : M. Thomas MAS
Mail : contact@elevation-mas-algo.com
Téléphone : +33 7 78 90 06 33

Site web : www.elevation-mas-algo.com

SIRET : 908 900 921 00010

Contrat de vente d'une saillie de l'étalon Idalgo Elfa
N° SIRE 1818 3837 J Année 2022 en I.A.C

ARTICLE 1 : COORDONNEES

Ci après dénommé : « l'acheteur »

COORDONNEES DU PROPRIETAIRE ACHETEUR

NOM	<input type="text"/>	PRENOM	<input type="text"/>
ADRESSE	<input type="text"/>		
CP	<input type="text"/>	VILLE	<input type="text"/>
TEL	<input type="text"/>	MAIL	<input type="text"/>

COORDONNEES DU CENTRE D'INSEMINATION

NOM DU CENTRE D'INSEMINATION	<input type="text"/>
ADRESSE	<input type="text"/>
CP	<input type="text"/>
VILLE	<input type="text"/>

IDENTIFICATION DE LA JUMENT

NOM	<input type="text"/>	N° ETRANGER	<input type="text"/>
N° SIRE	<input type="text"/>	DATE DE NAISSANCE	<input type="text"/>
RACE	<input type="text"/>	ROBE	<input type="text"/>

La semence mise à disposition de l'acheteur ne peut concerner que cette seule jument.

ARTICLE 2 : TARIFS DE VENTE

Jument Autre, ONC ou OC : (Type de Saillie IAC)

- TARIF 8 PAILLETTES 363,64€ HTVA 400€ TTC (TVA 10%) + 120€ TRANSPORT TTC (TVA à 20%)
- TARIF 16 PAILLETTES 472,73€ HTVA 520€ TTC (TVA 10%) + 120€ TRANSPORT TTC (TVA à 20%)
- TARIF 24 PAILLETTES 590,91€ HTVA 650€ TTC (TVA 10%) +120€ TRANSPORT TTC (TVA à 20%)

Jument Quarter Horse ou Ibérique (PRE / Lusitanienne) : (Type de Saillie IAC)

- TARIF 8 PAILLETTES 454,55€ HTVA 500€ TTC (TVA 10%) + 120€ TRANSPORT TTC (TVA à 20%)
- TARIF 16 PAILLETTES 572,73€ HTVA 630€ TTC (TVA 10%) + 120€ TRANSPORT TTC (TVA à 20%)
- TARIF 24 PAILLETTES 681,82€ HTVA 750€ TTC (TVA 10%) +120€ TRANSPORT TTC (TVA à 20%)

Jument Aztèque : (Type de Saillie IAC)

- TARIF 8 PAILLETTES 545,45€ HTVA 600€ TTC (TVA 10%) + 120€ TRANSPORT TTC (TVA à 20%)
- TARIF 16 PAILLETTES 663,64€ HTVA 730€ TTC (TVA 10%) + 120€ TRANSPORT TTC (TVA à 20%)
- TARIF 24 PAILLETTES 772,73€ HTVA 850€ TTC (TVA 10%) +120€ TRANSPORT TTC (TVA à 20%)

L'envoi des doses dans un centre ne sera effectué qu'à réception du présent contrat signé, accompagné DE L'ENSEMBLE DES REGLEMENTS. Un dossier incomplet ne sera pas traité.

Règlements par chèque ou virements.

- Paiement par chèque à l'ordre de Thomas Mas
- Paiement par virement (Titulaire du compte : M. Thomas MAS) Établissement bancaire : caisse d'épargne.
- IBAN FR76 1131 5000 0104 7404 8214 810
- CEPA FRPP 131

ARTICLE 3 : CONDITIONS GENERALES DE VENTE : A LIRE ATTENTIVEMENT

3.1. Règlement et validité du contrat :

Le contrat ne sera enregistré et validé qu'une fois retourné : signé et accompagné des règlements correspondants.

3.2. Expédition et transport :

L'expédition des doses ne sera effectuée qu'une fois le contrat retourné signé et accompagné des règlements correspondants. Dans le cadre des expéditions, la responsabilité de Thomas MAS et du Centre de reproduction ne peut être engagée en cas de dommage(s) occasionné(s) sur les doses ou de perte lors de leur transport. Pas de transport de semence les Week-End et jours fériés.

3.3 EXPORT CE ET HORS CE

- **Frais de transport des doses : SUR DEVIS**

- **Frais de dossier sanitaire pour la CE** : forfait de 50,00 € HT par envoi/étalon.

- **Frais de dossier sanitaire hors CE** : forfait de 115,00 € HT par envoi/étalon.

Aux délais de livraison doivent s'ajouter 24 à 48h de délai de traitement du dossier sanitaire.

Nous vous rappelons que nous devons avoir le numéro d'agrément CE du centre d'insémination ou de la clinique vétérinaire destinataire pour effectuer le certificat sanitaire.

Des droits de douane ou autres taxes locales ou droits d'importation ou taxes d'état sont susceptibles d'être exigibles dans certains cas. Ces droits et sommes ne relèvent pas du ressort du Vendeur. Ils seront à la charge de l'acheteur et relèvent de sa responsabilité (déclarations, paiement aux autorités compétentes, etc.). Le Vendeur invite à ce titre l'acheteur à se renseigner sur ces aspects auprès des autorités locales correspondantes.

3.4. Insémination :

Le présent contrat ne vise que la vente de semences. Les frais d'insémination, de pension, de suivis gynécologiques, prime d'écurie, d'analyses éventuelles, de transport de la jument, etc... ne sont pas compris dans le présent contrat. Ils sont à la charge de l'acheteur en plus du prix de la semence. L'acheteur déclare avoir connaissance des conditions dans lesquelles se déroulent les inséminations. Il passera avec le centre d'insémination de son choix une convention distincte d'hébergement de sa jument et en aucun cas le Vendeur ne pourra être tenu responsable des dommages pouvant survenir à la jument ou au poulain de l'acheteur. Le recours à l'ICSI n'est pas autorisé. En cas de vacuité de la jument, j'ai bien pris note qu'aucune paille supplémentaire ni aucun remboursement ne pourra avoir lieu.

3.5. Inscription au Stud-book :

L'acheteur déclare savoir que, du fait du recours à l'insémination artificielle, l'inscription du produit à naître au Stud-Book ne sera possible qu'après étude de la compatibilité de son hémotype avec celui de ses parents. Il acceptera de supporter le coût de ces analyses et renonce à tous recours contre le Vendeur au cas où ces analyses ne rendraient pas possible pour quelque cause que ce soit, l'inscription du produit au Stud-Book.

3.6 Tribunal compétent : En cas de litige concernant l'application de ce contrat, seule la juridiction du siège social de l'Elevage MAS ALGO.

ARTICLE 4 : CONDITIONS PARTICULIERES (Eventuelles) :

L'Acheteur affirme avoir été informé en termes clairs et avoir parfaitement compris le présent contrat. Il en accepte les clauses et reconnaît qu'aucune garantie ne lui a été donnée quant au résultat escompté.

Retournez les 2 contrats signés, accompagnés des règlements pour enregistrement. Un exemplaire vous sera retourné après cet enregistrement.

Fait à

L'acheteur certifie l'exactitude des informations transmises dans ce présent contrat. En signant ce document, les différentes parties s'engagent à respecter strictement chaque terme du contrat.

Ce contrat de vente comporte trois pages indissociables.

L'ACHETEUR

(Indiquer la date, ainsi que la mention « lu et approuvé, bon pour accord »)

Apposer votre signature manuelle ou numérique ICI

LE VENDEUR

(Indiquer la date, ainsi que la mention « lu et approuvé, bon pour accord »)

Apposer votre signature manuelle ou numérique ICI

